

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SG PLANET (le "Fonds")

ISIN: FR0013386687 - Fonds commun de placement (FCP) domicilié en France.
Géré par Lyxor Asset Management ("LAM")

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP est un fonds nourricier de gestion active et n'est pas géré en référence à un indice.

A ce titre, le FCP investit en permanence au minimum 85% ou plus de ses actifs dans les parts du fonds Lyxor Planet, qui est un fonds commun de placement (FCP) de droit français, ci-après dénommé l'« OPCVM MAÎTRE ».

La classe de parts de l'OPCVM MAÎTRE investie par le Fonds est la classe de parts « Z – (EUR) » dont le code ISIN est FR0010755769.

A titre accessoire, le Fonds pourra également détenir des liquidités.

La performance du Fonds différera de celle de l'OPCVM MAÎTRE en raison des frais de gestion financière supportés par le Fonds et/ou en raison de la détention de liquidités par le Fonds.

L'OPCVM MAÎTRE est un fonds de fonds dont l'objectif de gestion vise à obtenir une appréciation du capital en captant la performance de différentes classes d'actifs mondiaux (actions, obligations, matières premières et devises) en investissant dans des OPCVM indiciels cotés (« UCITS ETF »), tout en limitant la volatilité annuelle moyenne de l'OPCVM MAÎTRE autour de 7%.

L'OPCVM MAÎTRE pourra aussi investir dans des ETN « Exchange Traded Note ».

La Société de gestion de l'OPCVM MAÎTRE pourra utiliser des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés et / ou organisés et / ou de gré à gré.

Le gérant de l'OPCVM MAÎTRE pourra intervenir sur ces marchés à des fins d'exposition ou de couverture sur le risque de change, le risque action, le risque obligation, le risque de taux.

Les limites d'exposition sont les suivantes :

- L'exposition à la classe d'actifs actions sera comprise entre 0% et 80% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE dont la limite d'exposition sera portée à 20% maximum des actifs de l'OPCVM MAÎTRE pour les actions de petites ou moyenne capitalisation ;
- L'exposition à la classe d'actifs obligations sera comprise entre 0% et 80% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE dont la limite d'exposition sera portée à 30% maximum des actifs de l'OPCVM MAÎTRE pour les obligations de haut rendement (titres spéculatifs) ;
- L'exposition à la classe d'actifs matières premières sera comprise entre 0% et 30% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE ;
- L'exposition à la classe d'actifs taux sera comprise entre 0% et 30% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE ;
- L'exposition à la classe d'actifs des marchés de pays émergents sera comprise entre 0% et 20% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE ;
- L'OPCVM MAÎTRE pourra être exposé aux risques de change, actions, obligations, taux à deux niveaux, dont le cumul peut dans certains cas représenter jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM MAÎTRE :

1. au niveau de l'actif de l'OPCVM MAÎTRE, lorsque l'OPCVM MAÎTRE acquiert des titres vifs ou des parts d'OPCVM et/ou de FIA libellées dans une devise autre que l'Euro.

Celle-ci sera limité à environ 30% maximum de l'actif de l'OPCVM MAÎTRE ; et

2. au sein des OPCVM et/ou des FIA sélectionnés, lorsque ceux-ci comportent une exposition au risque de change.

Celle-ci ne sera pas contrainte au niveau de l'OPCVM MAÎTRE.

La devise de la part est l'Euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : OPCVM, liquidités.
- **Période d'investissement recommandée** : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un intervalle de temps inférieur à 3 ans.
- **Politique de dividendes** : les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.
- **Valeur liquidative** : quotidienne sous réserve que les marchés de cotation soient ouverts et que la couverture des ordres soit rendue possible.
- **Rachats** : Les ordres de souscriptions et de rachats sont reçus et centralisés par le Dépositaire à chaque date d'établissement de la valeur liquidative au plus tard à 11h (heure de Paris) pour être exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour suivant. Les ordres reçus après 11h (heure de Paris) seront considérés comme ayant été reçus le Jour Ouvré suivant pour être exécutés sur la valeur liquidative du Jour Ouvré suivant (J+1). Le profil de liquidité du fonds nourricier et du fonds maître sont identiques.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement donnée ci-dessus repose sur l'analyse du niveau de risque maximal que le gérant peut prendre en observant la stratégie du fonds, au regard des performances passées des instruments financiers utilisés. Cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur, et elle pourrait évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds a été classé en catégorie 6. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une perte importante de votre capital dans des conditions normales de marché, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour fortement et assez rapidement, à la hausse comme à la baisse.

Les conditions de souscription et de rachat dans l'OPCVM MAÎTRE sont détaillées dans la section « conditions de souscription et de rachat » du prospectus de l'OPCVM MAÎTRE.

Risques importants pour l'OPCVM présents à travers l'OPCVM MAÎTRE non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus):

- **Risque de contrepartie** : Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.
- **Risque lié au recours à des instruments dérivés** : Le Fonds peut avoir recours à des contrats financiers qui induisent différents types de risques, tel que notamment, des risques liés à l'effet de levier, des risques liés à une volatilité élevée, un risque de valorisation ou un risque de liquidité.
- **Risque de Crédit** : Le Fonds est exposé directement ou indirectement au risque d'insolvabilité ou à tout autre type d'événement ayant un impact sur la qualité de signature d'un ou plusieurs émetteurs de titres de créances. La réalisation de ce risque ou de ces événements peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.lyxorfunds.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée : 4% TTC maximum.

Frais de sortie : 0% TTC maximum.

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année.

Frais courants : 1,50 %.

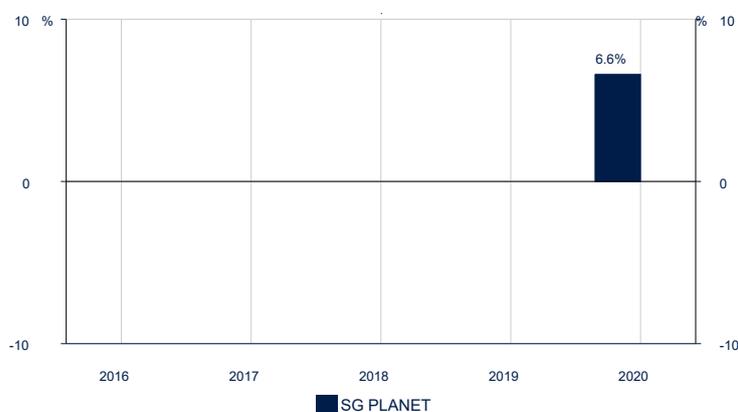
Ce pourcentage est calculé d'après les dépenses effectuées pour l'exercice clos en janvier 2021 (TTC le cas échéant) et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend ni les commissions de performance ni les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de gestion collective.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

Commission de performance : Néant.

Performances passées

Performance annuelle de
SG PLANET (en %)



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en Euro (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été créé le 13 mars 2019.

Informations pratiques

■ Dépositaire : Société Générale.

D'autres informations pratiques concernant le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuels et les documents semestriels, sont disponibles en français ou en anglais, gratuitement auprès du service clients de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

Le Fonds est un fonds nourricier du fonds Lyxor Planet - - FR0010755769. Le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur et les rapports et comptes périodiques du fonds maître peuvent être fournis aux investisseurs du Fonds qui en font la demande, en français ou en anglais, gratuitement, sur support durable ou copie papier, auprès du service clients de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

■ Informations supplémentaires : la valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse www.lyxorfunds.com.

■ Fiscalité : la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel. Le Fonds n'est pas domicilié dans le même Etat membre que le fonds maître, ce qui peut avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé au Fonds.

La responsabilité de Lyxor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles à l'adresse www.lyxor.com ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion Lyxor Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 19 février 2021.